



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-demande-la-creation-d-un-397>

L'UNSA demande la création d'un CHSCT des DDI

- OTE et DDI -



Date de mise en ligne : mercredi 9 octobre 2013

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Hygiène, sécurité, conditions de travail et risques psycho-sociaux : pour l'UNSA, un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) central des directions départementales interministérielles (DDI) doit être constitué.

À quelques jours de la signature de l'accord sur les risques psycho-sociaux, l'UNSA Fonction publique saisit à nouveau le secrétaire général du gouvernement (SGG) afin que soit mis en place, auprès du premier ministre, un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) central des directions départementales interministérielles (DDI).

Dans un courrier au SGG daté du 1er octobre (*voir documentation liéé*), l'UNSA Fonction publique rappelle ainsi l'accroissement des risques psycho-sociaux auxquels sont soumis les agents affectés dans les DDI, qui ont subi des restructurations de service brutales liées à la RéATE et demeurent confrontés à des conditions de travail particulièrement difficiles compte tenu de la baisse des moyens et des suppressions de postes.

Les situations de souffrance morale au travail sont de plus en plus nombreuses et critiques.

Elles nécessitent qu'une instance *ad hoc* soit constituée, non seulement pour les évoquer mais aussi pour mettre en oeuvre le plan de prévention qui permettra de les identifier et de les combattre.